

Ecole maternelle

La Cerisaie

5 classes

Olivet

## PROCES VERBALDE LA REUNION DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 28 juin 2022

Convocation adressée le 11 juin par Madame la Directrice de l'école.

Le Conseil d'école s'est réuni le 28 juin 2022, à 18H00, à l'école maternelle de la Cerisaie

Secrétaire de séance : Mme HENG

### Membres de droit présents

Nom	Qualité
<b>PRESIDENT(E)</b>	
Mme WOCIECHOWSKI	Directrice
<b>EDUCATION NATIONALE</b>	
Mme FORMONT	Enseignante
Mme HENG	Enseignante
Mme PINCANT (excusée)	Enseignante
Mme HENRI	Enseignante
Inspecteur ou inspectrice de l'éducation nationale	IEN
Mme Suffrin (excusée)	
<b>ELUS</b>	
Madame Debacker	Représentante de la mairie
<b>PARENTS D'ELEVES</b>	
Mme Griet-Joigneau	Elus titulaires
Mr Khayat	
Mme Riva	
<b>LE DDEN</b>	
Mr Sainson	

### Membres invités

Nom	Qualité
Mr Dubois	Manager école

### Membres absents

Nom	Qualité

Pour introduction, la Présidente nomme un secrétaire de séance : Mme HENG

Ordre du Jour :

Approbation du PV du dernier Conseil d'école du 22 mars 2022. Approuvé à l'unanimité.

### **1. La vie de l'école :**

- Rentrée 2022 : A ce jour, l'effectif total pour la rentrée de septembre 2022 est de 133 élèves inscrits : 44 PS 45 MS 44 GS  
la composition des classes de l'école pour la rentrée de septembre 2022 est la suivante:
  - une classe de PS (29 PS),
  - une classe de PS/MS (15 PS, 15 MS),
  - une classe de MS (30 MS),
  - une classe GS (22 GS),
  - une classe GS (22 GS).

Madame Wojciechowski rappelle les demandes ministérielles : Monsieur le Ministre de l'Education Nationale souhaite que le nombre d'élèves de grande section se limite à 24 par classe.

L'équipe enseignante restera inchangée.

- Rentrée échelonnée : Pour les élèves de petite section, la rentrée sera échelonnée sur deux jours (jeudi 1 et vendredi 2 septembre). Les élèves de moyenne section rentreront l'après-midi du jeudi 1 septembre. Les élèves de grande section rentreront le jeudi 1 septembre matin.
- Portes ouvertes pour les nouveaux inscrits : Jeudi 30 juin à 18h
- Le Projet d'école a été réactualisé cette année scolaire. Au cycle 1, il porte sur 3 axes :
  - Axe 1 : assurer les fondamentaux pour tous les élèves
  - Axe 2 : stimuler l'ambition scolaire pour tous les élèves
  - Axe 3 : agir sur le climat scolaire comme facteur de réussite
- Préparation à l'élection des représentants de Parents d'élèves : La directrice propose la date du lundi 5 septembre à 18h pour réunir le comité des élections.
- La réunion de rentrée pour tous les parents aura lieu le vendredi 9 septembre à 18h.

- Projets et sorties : Durant cette dernière période, les classes ont pu sortir à la bibliothèque d'Olivet, (Classes PS, PS/MS, MS), au cinéma (classe des PS), au musée Beaux-arts et au musée des sciences (classes des PS, PS/MS, MS, GS).
- Les séances de piscine (GS) se sont terminées fin juin, un bilan doit être fait avec Mme Juteau, conseillère pédagogique et le directeur de la piscine.
- Un cycle vélo pour les GS s'est déroulé en juin dans la cour de l'école.
- La sortie de fin d'année, se fera vendredi 1er juillet pour toute l'école, au château de Meung-sur-Loire.
- La fête de l'école a pu avoir lieu cette année vendredi 24 juin. L'association des parents d'élèves, l'APE, organisatrice de cet événement pour la première fois dans notre école remercie les parents, les Atsem et les enseignantes qui ont participé à cette fête très réussie. Les enseignantes tiennent également à remercier les membres de l'APE pour leur investissement et la qualité des animations proposées.
- Bilan des comptes de la coopérative scolaire : à ce jour l'état des comptes est de 3421,61€. Depuis le dernier conseil d'école les dépenses ont été :
  - la sortie au cinéma des Carmes (88,70 € pour la classe de PS)
  - l'acquisition pour chaque classe, des réglettes Cuisenaire (179,95€).
 D'autre part, Mme Formont informe que les comptes ont été vérifiés par l'OCCE et que l'école a été félicitée pour la gestion de la coopérative.
- Choix du photographe : les membres du conseil d'école optent à l'unanimité pour la reconduction de madame Charlotte Dupeyron pour les photographies scolaires.

## **2. Les demandes de travaux :**

### 1) Durant l'été 2022 :

- Le toit du logement (accueil périscolaire) sera refait.
- La Cour oasis : Mr DUBOIS expose l'aboutissement du projet présenté à l'automne 2021. Il a communiqué le plan d'implantation des structures de jeux de cour élaboré par la ville d'Olivet :

Le toboggan défaillant sera bientôt enlevé de la cour de récréation ; deux nouvelles structures en bois (dont une pour remplacer le toboggan) seront installées dans la cour durant l'été 2022.

L'équipe enseignante fait remarquer qu'elle n'a pas été consultée tant pour le choix des jeux que pour le lieu d'implantation de ces nouvelles structures en bois et elle le déplore. En effet, le lieu d'implantation ne lui semble pas judicieux au regard de la surveillance à assurer.

Néanmoins l'équipe enseignante apprécie le travail de réflexion fait par la mairie d'Olivet. En effet, les changements climatiques impactent cet espace de vie qu'est la cour de récréation.

- La salle polyvalente sera repeinte entièrement. (du 12 juillet au 5 août).
- Le mur sur lequel il y a eu une infiltration d'eau dans La classe de madame Pinçant sera repeint.

## 2) Questions relatives aux travaux à venir dans l'école :

- L'équipe enseignante souhaite savoir si la demande de bloc sanitaire supplémentaire (faite lors du dernier conseil d'école), a bien été elle été prise en compte. Monsieur Dubois dit qu'il va formuler une demande pour le budget 2023. La question de l'implantation de ce bloc sanitaire reste entière. Madame WOJCIECHOWSKI rappelle qu'un 3<sup>ème</sup> bloc sanitaire existait il y a plus de 16 ans ; Il se trouvait à la place de la salle des ATSEM.

Les parents d'élèves et Mr SAINSON DDEN soutiennent la demande d'un bloc sanitaire supplémentaire faite par l'équipe enseignante.

## 3) Travaux à venir :

- La salle de motricité sera refaite entièrement, elle est inscrite au budget 2023. Pour ce projet, l'équipe enseignante souhaite être consultée.

## 3. questions diverses :

Sujets abordés par les parents d'élèves :

- Le ménage : L'ensemble de l'équipe pédagogique constate qu'il y a une dégradation au niveau du ménage dans l'école. Monsieur Dubois confirme qu'une nouvelle entreprise a été mandatée à partir du 8 juillet.
- La sécurité aux abords de l'école : Monsieur Dubois confirme que les barrières Vauban installées sur le trottoir face à l'entrée de l'école seront pérennisées pour une question de sécurité.

La séance est levée à 19h30.

Le 28 juin 2022

A Olivet

La directrice de l'école, présidente de séance

Mme WOCIECHOWSKI Corinne,  
Signature



Le secrétaire de séance,

Mme HENG Valérie  
Signature

